



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

A l'approche du variant omicron, la Guyane décuple ses capacités de séquençage



Le laboratoire Biosoleil a acquis un appareil de séquençage. A chaque opération, il permet de connaître la séquence génétique exacte de 280 échantillons positifs au Sars-CoV-2 en les comparant aux bases de données du monde entier. Il ouvre aussi de nouvelles perspectives en matière de diagnostic et d'adaptation des traitements, que ce soit pour les cancers, l'histoplasmosse, le VIH... Il permet à la Guyane d'être autosuffisante et de pouvoir proposer son soutien au Suriname ou à l'Amapa. La machine a été inaugurée vendredi, en présence de Clara de Bort et Alexandre de la Volpilière, directrice générale et directeur général adjoint de l'ARS, qui l'a financée à hauteur de 30 %.



En février, lorsque le laboratoire Biosoleil avait acquis sa première machine de criblage, son directeur Marc Ledy s'était réjoui que la Guyane ait « gagné dix ans en biologie moléculaire ». Dix mois plus tard, c'est sans doute encore un bond de dix ans que vient de réaliser le territoire. Le même laboratoire vient d'inaugurer sa première machine de séquençage. La Guyane devient, après La Réunion, le deuxième département d'Outre-mer équipé d'un tel appareil. Avec des capacités dix fois supérieures à l'appareil Min-Ion de l'Institut Pasteur de

Guyane, elle ouvre des perspectives inimaginables, bien au-delà du seul Covid-19.

Mais pour l'heure, l'actualité, c'est l'identification des variants du Sars-CoV-2 qui circule en Guyane. En grande majorité la lignée AY.43 du variant delta. Marc Ledy s'attend à voir apparaître un jour B.1.1.529, l'autre petit nom du variant omicron. Pour cela, le laboratoire isole tous les échantillons positifs des personnes qui se font dépister dans ses drives, ainsi que ceux que les

autres laboratoires du territoire voudront bien lui confier. « On extrait l'ADN, on l'amplifie, on le purifie, explique Audrey Sagne, ingénieure en biologie moléculaire chez Biosoleil. Pour chaque patient, on essaie d'avoir la même quantité d'ADN. »

Un code barre génétique est collé à chaque séquence ADN, de façon à pouvoir identifier le patient auquel chaque séquence correspond. L'ensemble des séquences ADN des patients sont déposés sur une puce de la taille d'une carte SIM, et c'est elle qui sera analysée. Il faut compter douze heures, soit une nuit entière pour remplir la puce avec les séquences ADN des virus retrouvés chez les patients du laboratoire. Ensuite seulement, la puce est lue dans le séquenceur. L'ADN des échantillons guyanais seront comparés aux bases de données Gisaid et Pango. « L'ensemble de la manipulation prend trois jours », précise Audrey Sagne.

« Cela va nous permettre de connaître la carte d'identité des virus qui circulent en Guyane, poursuit le Dr Marc Ledy. C'est intéressant pour Biosoleil de développer ses capacités, on pourra répondre aux demandes des cliniciens mais c'est aussi intéressant pour l'ARS de savoir ce qui circule sur le territoire. » C'est la raison pour laquelle l'Agence Régionale de Santé a financé cette acquisition à hauteur de 50 000 euros, soit 30 % de sa valeur. « Ce sont des investissements peut-être plus importants que ce dont nous avons besoin actuellement mais le séquençage ADN, c'est un avenir très prometteur pour le diagnostic des cancers, pour déterminer les meilleurs traitements. Nous sommes très contents que l'Institut Pasteur se soit doté très rapidement mais il ne peut séquençer que de petites quantités. On n'aura plus besoin de faire une sélection des échantillons à séquençer. » Actuellement, en raison du risque d'arrivée du variant omicron sur le territoire (il a déjà été identifié au Brésil), il est demandé à tous les laboratoires de Guyane de faire séquençer les échantillons

- Des personnes immunodéprimées testées positives ;
- Des cas confirmés issus d'un cluster qui pose question ;
- Les personnes vaccinées testées positives ;
- Les personnes de retour de voyage.

Avec les nouvelles capacités de Biosoleil, les laboratoires, publics ou privés, qui le souhaitent pourront conventionner avec lui pour leur séquençage.

« Le fait d'être autosuffisant est important pour la Guyane, d'autant que nous avons commencé des discussions, la semaine dernière, avec l'Amapa et le Suriname pour développer la recherche, poursuit Clara de Bort. Il y a beaucoup de pathogènes, sur le plateau des guyanes, que l'on ne connaît pas toujours bien. Nous voulons positionner la Guyane comme une plateforme de recherche pour mieux connaître ce qui circule sur le plateau des guyanes. »

« On pourra surveiller les pathogènes qui touchent le territoire, voir s'ils sont en capacité d'échapper aux traitements ou s'ils sont plus contagieux, détaille Marc Ledy. On pourra travailler avec les chercheurs, par exemple pour faire la philogénie du VIH ou étudier l'histoplasmose. En matière de cancers, on pourra étudier les mutations et utiliser le traitement le plus adapté, sans avoir à envoyer les biopsies en Métropole. » Un nouvel âge pour la Guyane.

CHIFFRES

CHIFFRES VACCINATION



Vaccinations

- ◆ **4 862** vaccinations en 7 jours, du 6 au 12 décembre
- ◆ **36,8 %** des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour vous faire vacciner, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne dans les centres de vaccination de [Cayenne](#), [Kourou](#) ou [Saint-Laurent du Maroni](#), ou pour prendre rendez-vous en pharmacie ou chez un

médecin de ville : sante.fr



- ◆ **46 510** cas confirmés (**+305** en une semaine) au 13 décembre
- ◆ **29** patients (**+3**) en hospitalisation conventionnelle
- ◆ **4** patients (**-4**) en réanimation
- ◆ **333** décès (**+4**) en milieu hospitalier

A nos frontières :



◆ **125 542** cas cumulés (+ **552** en 1 semaine) et **2 007** décès (+**2**) dans l'Amapá au 13 décembre 2021

◆ **6 426** cas positifs (+**35**), **51** décès (=) à Oiapoque



◆ **51 202** cas cumulés (+**193** en 1 semaine) au 13 décembre

◆ **12(-1)** patients hospitalisés

◆ **11(+1)** patient en soins intensifs

◆ **1 177(+6)** décès

EN BREF

◆ Rainbow Santé présente sa future clinique Canopée...



D'ici à deux ans, le groupe Rainbow Guyane pourrait avoir doublé ses effectifs en Guyane. Aux côtés des 150 salariés actuels, 218 doivent être recrutés pour prendre en charge les patients de la future clinique Canopée. L'établissement, en construction sur la ZAC Hibiscus (derrière la clinique Saint-Adrien du groupe Guyane Santé), à Cayenne, a été présenté mercredi aux partenaires de Rainbow, dont Christophe Robert directeur du CHC et Clara de Bort, directrice générale de l'ARS.

L'établissement comprendra :

- 20 lits de soins de suite et rééducation pour enfants ;
- 20 lits de SSR pour adolescents ;
- 15 lits de SSR pour enfants en hôpital de jour
- 20 lits de SSR polyvalents adultes, dont 6 lits pour patients en état végétatif chronique (EVC) - État pauci-relationnel (EPR) ;
- 14 lits de médecine gériatrique ;
- 6 lits de soins palliatifs adultes ;
- 20 lits de médecine pédiatrique dont 4 de soins palliatifs ;
- 10 places en HDJ adultes soins de support et lutte contre la douleur ;
- Un centre de « médecine intégrative ».



Le projet prévoit de nombreux services pour la santé, et aussi huit appartements inclusifs pour personnes âgées. « Cela permet de les laisser chez elles, dans leurs meubles, mais avec tout ce qu'il faut à côté : blanchisserie, portage de repas, accès au bassin de la clinique... », détaille France Gay, président-directeur général de Rainbow Santé.

Parmi les services qui ouvriront, « les soins de suite et de réadaptation fonctionnelle pour enfants sont totalement absents des Outre-mer, constate-t-elle. Ils sont hospitalisés en Métropole, ce qui crée une rupture avec la famille et ralentit la guérison. Pour les soins palliatifs, nous accueillons également déjà beaucoup d'enfants dans le cadre de l'HAD. La clinique permettra d'en accueillir des communes éloignées, où l'HAD ne peut pas le faire. »

S'agissant des recrutements, « nous y arrivons tout de même pour le personnel paramédical, poursuit-elle. En revanche, nous rencontrons de grosses difficultés à recruter des médecins. » Rainbow Guyane finance la formation d'élèves infirmiers de deuxième et de troisième années, « ce qui permettra d'avoir des personnels guyanais ».

Lors de la visite sur le chantier, Clara de Bort a salué « un groupe sérieux, qui propose des innovations ». Elle a cité le dispositif OxyCovid de suivi à domicile de patients Covid en post-urgences,



qui pourrait être réactivé dans le cadre d'une cinquième vague, ou la signature récente d'une convention avec l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni, qui permet d'hospitaliser à domicile des parturientes sans droits et ainsi aider le CHOG à supporter les afflux ponctuels de patientes.

... Et s'installe dans de nouveaux locaux à Kourou

Kourou est la première commune où le groupe Rainbow s'est installé en Guyane. Mais treize ans après, il n'était toujours pas propriétaire de ses locaux. C'est désormais chose faite, après son installation, il y a quelques semaines, dans une maison créole rénovée de l'avenue du Général-de-Gaulle. Elle accueille des personnes d'obstétrique, l'équipe mobile de gériatrie, l'équipe de soins palliatifs. A terme, Rainbow espère ouvrir un service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) dans le secteur des Savanes.

♦ Les professionnels se réunissent pour discuter du futur CHRU



Soixante-dix personnels des trois hôpitaux publics de Guyane ont pu échanger, vendredi et samedi, sur les contours du futur CHRU de Guyane. Le Dr Pierre Ménard, coordinateur du groupement hospitalier de territoire, était l'invité de Guyane la 1ère, au journal télévisé de vendredi soir ([en ouverture du journal du 11 décembre](#)).

« Nous avons travaillé des filières déjà très actives comme celle des soins critiques où l'on a pu constater que le déploiement sur les trois sites a été réalisé (...) et des filières à approfondir » : prise en charge des patients atteints de cancer, personnes âgées, rééducation. S'agissant de formation, le Dr Ménard estime que « l'enjeu est de réussir à former les professionnels du CHRU sur le territoire guyanais. C'est vrai pour la médecine, pour la maïeutique, pour les paramédicaux. »

Les travaux se sont terminés avec la création d'un groupement de coopération sanitaire. Cette structure permet aux trois établissements de porter ensemble les autorisations d'activités autour de la chirurgie carcinologique, explique Christophe Robert, directeur général du centre hospitalier de Cayenne : « Il y a des seuils d'activité qui font qu'un établissement seul n'atteint pas forcément les seuils prévus par l'Institut national du cancer. Aujourd'hui, nous avons décidé de partager une autorisation pour faire un ensemble homogène et un bloc avec une taille critique plus importante. Nous sommes sur le portage d'une activité de chirurgie du pelvis, porté par l'hôpital de Saint-Laurent, de chirurgie du sein avec l'hôpital de Kourou et de chirurgie viscérale avec l'hôpital de Cayenne. Les trois établissements se mettent ensemble pour exploiter ensemble l'autorisation de chirurgie carcinologique. »

♦ Une exposition sur les soignants à l'Encre



Comment peut-on occuper les 15 minutes à attendre après avoir reçu son vaccin ? Les personnes qui se rendent au centre de vaccination de l'Encre, à Cayenne, n'ont plus à se poser la question. Depuis vendredi, elles peuvent découvrir l'exposition "Ils soignent", conçue par l'Agence régionale de santé (ARS).

Cette série de kakémonos retrace, en photos et par date, l'histoire des soins en Guyane et de ceux qui les prodiguent. Un bel hommage à ceux qui ont fait et font la santé sur le territoire, et une belle manière de découvrir une partie de son histoire tout en se faisant vacciner.

♦ Quatre cas d'omicron détectés au Brésil en novembre



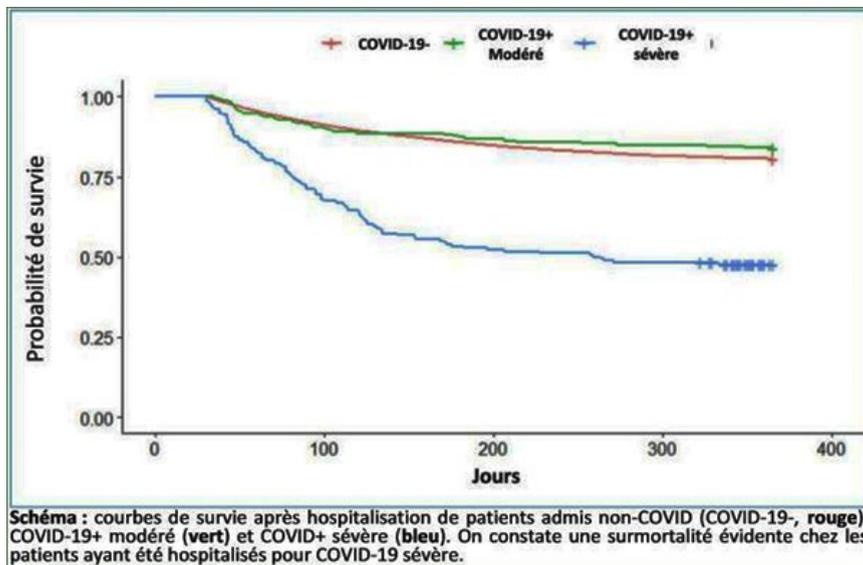
Au Brésil, le Fiocruz a mis en ligne le [bilan du séquençage](#) au mois de novembre. Le variant delta est très largement majoritaire dans le pays. Il a été identifié :

- 815 échantillons (42.3%) AY.99.2 (delta)
- 444 échantillons (23.1%) AY.*+B.1.617.2 (delta)
- 218 échantillons (11.3%) AY.34.1 (delta)
- 4 échantillons (0.2%) B.1.1.529 (omicron).

Le variant AY.*+B.1.617.2 (delta) est également le seul identifié parmi les 61 échantillons séquencés dans l'Amapa au mois d'octobre.

En un coup d'oeil

Le Covid-19, même quand on s'en sort, ce n'est pas fini ! Des chercheurs ont suivi pendant un an 13 600 personnes sortant de l'hôpital, dont 178 avaient fait une forme sévère de la maladie et 246 une forme mineure. Les autres n'avaient pas eu le Covid-19. Dans l'année qui a suivi leur sortie d'hôpital, ceux qui avaient fait une forme sévère de Covid-19 ont été 3,5 fois plus nombreux à mourir, quelle qu'en fût la cause, que ceux qui avaient été hospitalisés pour autre chose. Si l'on ne prend en compte que les moins de 65 ans, ceux qui avaient fait une forme grave risquaient 4,3 fois plus de mourir que les autres. Ceux qui avaient développé une forme modérée de Covid-19 étaient, eux aussi, proportionnellement plus nombreux à mourir dans l'année qui a suivi que ceux qui avaient été hospitalisés mais n'avaient pas eu le Covid-19.



Infos

Pour votre exercice



► Les pharmacies de ville peuvent ouvrir le dimanche pour certains actes

Afin d'accélérer la campagne de vaccination et de faciliter le dépistage du Sars-CoV-2, un [arrêté publié vendredi au Journal officiel](#) autorise les officines de ville à ouvrir le dimanche

« indépendamment de leur obligation de service de garde, pour répondre aux besoins de la population, tant pour le dépistage que pour la vaccination contre la Covid-19 ».

L'arrêté précise que « les pharmacies ayant déclaré l'activité de vaccination conformément à l'article R. 5125-33-8 du même code, peuvent, jusqu'au 31 janvier 2022, ouvrir le dimanche pour les seules activités suivantes :

- Prélèvement d'un échantillon biologique pour l'examen de biologie médicale de détection du SARS-CoV-2 ;
- Test de détection du SARS-CoV-2 ;
- Vaccination contre le Covid-19 ;
- Double vaccination contre le Covid-19 et la grippe saisonnière ;
- Dispensation de médicaments antalgiques de niveau 1. »

Infos

Pour vos patients

► L'ANSM dresse le bilan d'un an de surveillance des vaccins



Surveillance des vaccins contre la Covid-19 : que retenir près d'un an après le début de la campagne vaccinale ?

L'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) a publié le [bilan de la première année de surveillance des vaccins antiCovid en France](#). Plus de 100 millions de doses ont été administrées, en France, entre le 27 décembre 2020 et le 25 novembre 2021. Près de 116 000 cas d'effets indésirables ont été déclarés. « Une grande majorité des cas déclarés sont des effets non graves, par exemple des

réactions comme de la fièvre, une inflammation locale, de la diarrhée, des vomissements », précise l'ANSM.

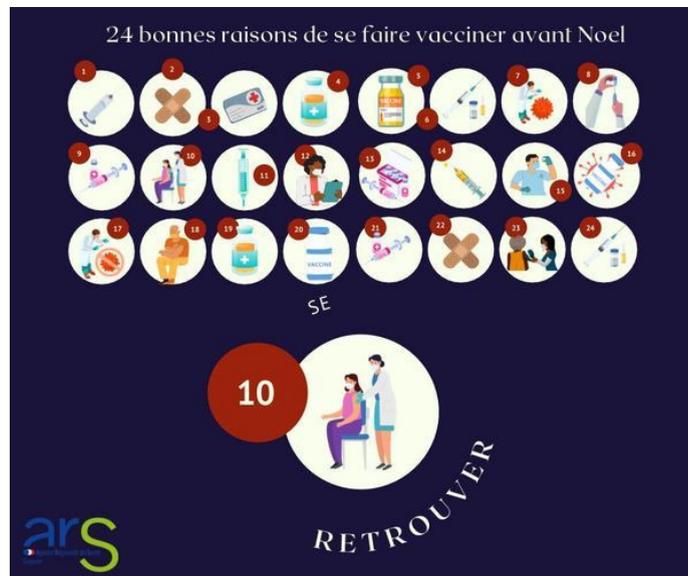
Elle conclut que

- L'efficacité contre les formes graves de Covid-19 est de l'ordre de 90%, ce qui signifie que les personnes vaccinées ont 9 fois moins de risque d'être hospitalisées ou de décéder de la Covid-19 que les personnes non vaccinées.
- La majorité des effets indésirables sont attendus et non graves.

« La surveillance que nous avons mise en place montre que la majorité des effets indésirables déclarés ne sont pas graves et avaient été observés lors des essais cliniques, souligne l'ANSM. Elle a aussi permis d'identifier des effets indésirables rares, tels que les myocardites avec les vaccins à ARN et les thromboses atypiques avec les vaccins à vecteur adénoviral. Les nouveaux effets indésirables identifiés grâce à notre surveillance ne remettent pas en cause la sécurité des vaccins. »

S'agissant des myocardites (inflammation du muscle cardiaque) et des péricardites (inflammation de la membrane qui entoure le cœur), survenue quelques fois après la vaccination, l'ANSM constate que « dans la majorité des cas, l'état de santé des patients s'améliore d'elle-même ou à l'aide d'un traitement ». Dans une étude menée chez les 12-50, l'ANSM souligne qu'aucun décès n'a été enregistré en France après un cas de myocardite ou de péricardite post-vaccinal.

Le message du jour



Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)